

Le bassin s'étend sur 55 m m d'est en ouest et sur 35 m du nord à la plage (fig. A•4 & fig. A•5). Le port-abri est formé de deux quais (quai est et quai ouest) qui se referment pour laisser un passage ou entrée de faibles dimensions (9,50 m). Deux



Fig. A•4 - 2017, Vue aérienne du port-abri



Fig. A•5 - 2018, port-abri vu du sud

musoirs accompagnent le passage, nivelés plus haut que les quais (+0,70m à l'est, + 0,46 m à l'ouest). Au droit de l'accès aux musoirs, le niveau altimétrique du quai est différent de chaque côté de la passe : 0,70 m à l'est, 1,04 m à l'ouest.

Au fond du plan d'eau ainsi délimité, une plage de sable (fig. A•6) vient buter contre le soutènement qui assure le chemin est-ouest, situé 5 m plus haut.



Fig. A•6 - 2018, la plage

Au levant, le quai est de largeur quasi constante du nord au sud (segments OP10, OP09, OP08) jusqu'à l'élargissement de la plate-forme qui assure le contact avec la terre (segment OP07) (fig. A•7). Il est précédé d'une marche, plus basse, qui éloigne les coques des bateaux de son parement. Un mur abri l'isole des assauts de la mer, lui-même défendu par un enrochement. Une coupe transversale du quai fait apparaître une pente vers le plan d'eau, variable selon les segments.



Fig. A•7 - 2018, quai oriental

Au couchant, le segment OP03 est plus large que son vis à vis, ce qui le fait pénétrer plus avant dans le bassin (fig. A•8). Le segment OP04, large de 3,70 m, correspond aux dispositifs d'accueil



Fig. A•8 - 2018, quai occidental



Fig. A•9 - 2018, segment OP05

opposés. Ils sont tous deux bordés d'un muret bas en maçonnerie, doublé d'un enrochement. Le segment OP05 est implanté pour que le déchargement des bateaux de transport de matériels ou de denrées puisse se faire aisément (segment de "rupture de charge"). La plate-forme est profonde ( $\approx 8$  m) avant la naissance de la montée vers les chemins de desserte de l'île. A présent, des poubelles à destination des plaisanciers occupent un ancien local dont les murs ont été dérasés (fig. A•9).

### Servitudes

L'ancienneté et la qualité patrimoniale des constructions établies sur l'île leur ont valu, très tôt, une protection au titre des Monuments Historiques (fig. A•10) :

- Château fort ou ancien monastère de Lérins, classé MH sur la liste de 1875
- Chapelle Saint-Sauveur, classé MH par arrêté du 12 juillet 1886
- Chapelle de la Trinité, classé MH par arrêté du 12 juillet 1886
- Four à boulets pointe est de l'île, classé MH par arrêté du 22 octobre 1908
- Four à boulets pointe ouest de l'île, classé MH par arrêté du 22 octobre 1908.

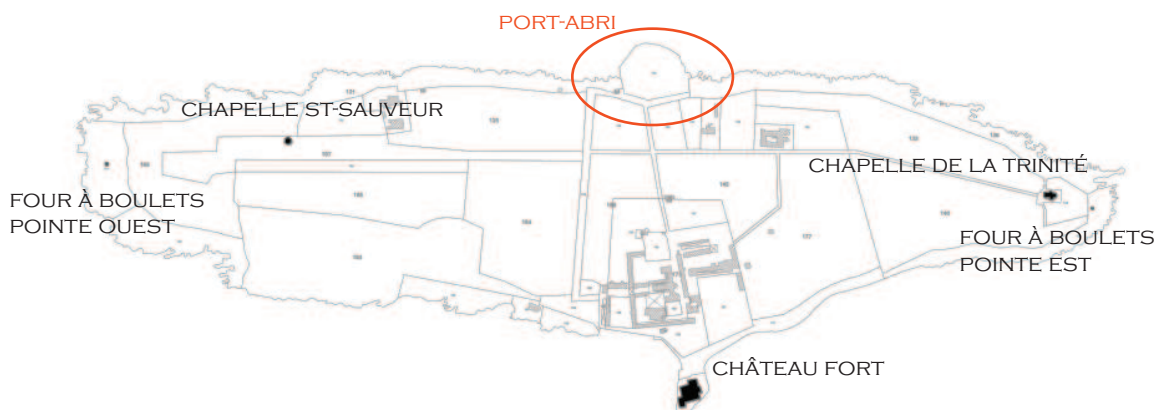


Fig. A•10 - Plan de repérage des Monuments Historiques de l'île

Enfin, la préservation de l'ensemble environnemental que constitue l'île de Saint-Honorat a fait l'objet d'un classement au titre des Sites par arrêté du 17 septembre 1941 (fig. A•11).

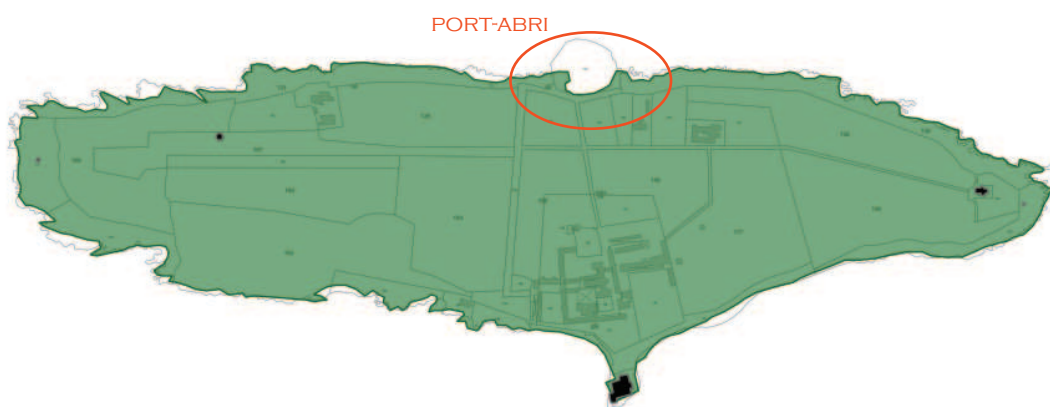


Fig. 11 - Périmètre du Site Classé

Le port-abri, quant à lui, est couvert par le périmètre des abords du château et de la chapelle Saint-Sauveur (fig. A•12) et est inclus dans celui du Site Classé.

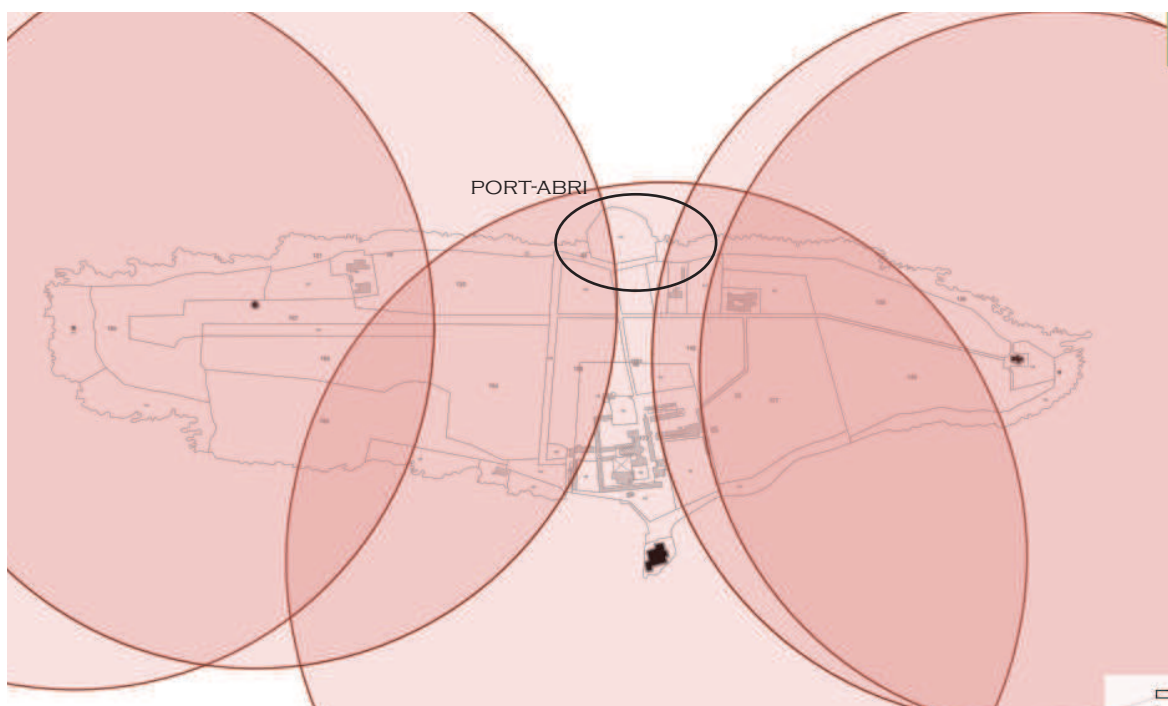


Fig. A•12 - Périmètres de protection des abords des Monuments Historiques



## B• APPROCHE DOCUMENTAIRE & HISTORIQUE

L'étude documentaire du port-abri a puisé dans les fonds d'archives de l'Abbaye de Lérins, des Archives Départementales des Alpes-Maritimes, des Archives Municipales de Cannes, dans celles de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Charenton-le-Pont) et dans les fonds iconographiques mis en ligne. Le port lui-même n'est pas renseigné, mais l'intérêt que représentait l'accès à l'île, pour la communauté monastique et pour les visiteurs, a suscité la création de débarcadères dont l'histoire, privée, a rencontré celle du monastère. Les pêcheurs, actifs autour de l'île, ont souvent trouvé plus qu'un abri dans les renforcements du rivage, puis du port.

Les fonds de la Médiathèque du Patrimoine à Charenton-le-Pont ne conserve pas de documents directement liés au port, dans la mesure où l'ouvrage ne bénéficie d'aucune protection au titre des Monuments Historiques.

En 1880, on peut lire dans le *"Guide topographique, archéologique et historique du visiteur à Lérins"* au chapitre relatif à *"l'arrivée au port"*, la description suivante : *"Le port de Lérins est au milieu même du Frioul<sup>1</sup>. Tout port a son phare dont la lumière, qui brille dans le large, appelle vers lui les navires. Le phare du port de Lérins est la Vierge Immaculée, placée avec honneur, par ses enfants, au-dessus de la blanche coupole d'une humble rotonde octogone, construite avec des débris de l'ancienne chapelle St-Michel (fig. B•1) [...] Cette statue de N-D du Port, sculptée à Paris dans les ateliers de M. Julian, est un don de M. J. Abat, entrepreneur des travaux de l'église abbatiale de Lérins"*

La présentation des documents recueillis au cours de l'enquête sous forme de fiche a semblé la plus pertinente pour montrer la vacuité des sources et les difficultés de l'interprétation des témoignages. Elle constitue le chapitre B1 du rapport. Lui succède un chapitre consacré à la lecture de la cartographie ancienne et de l'enseignement que l'on peut en tirer concernant le port-abri. Enfin, une synthèse mettra en lien l'ensemble des données documentaires pour ouvrir sur l'expertise de terrain, objet du 3ème volet du rapport (C• Approche archéologique).

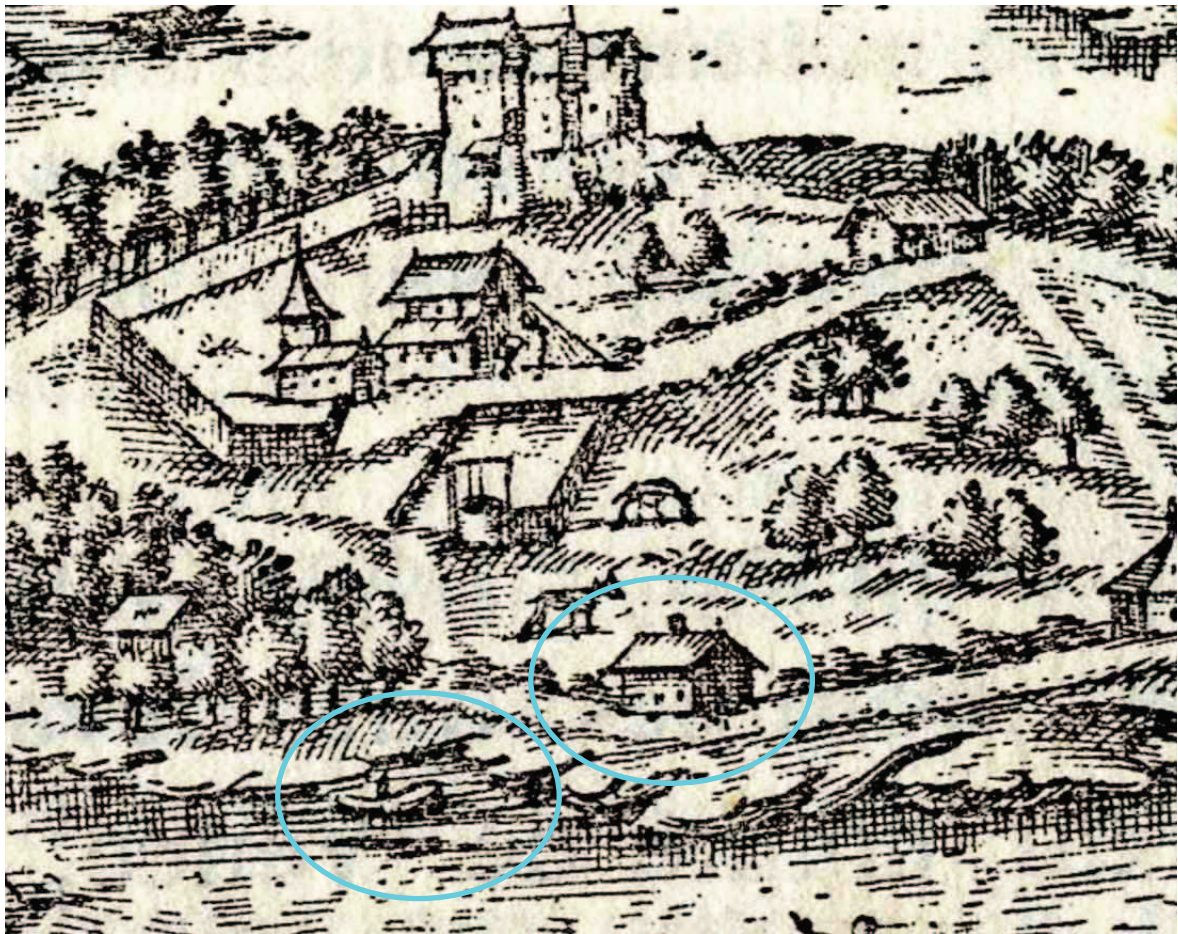


Fig. B•1 - 2018, Ronde Notre-Dame du Port

### B•1 Fiches documentaires

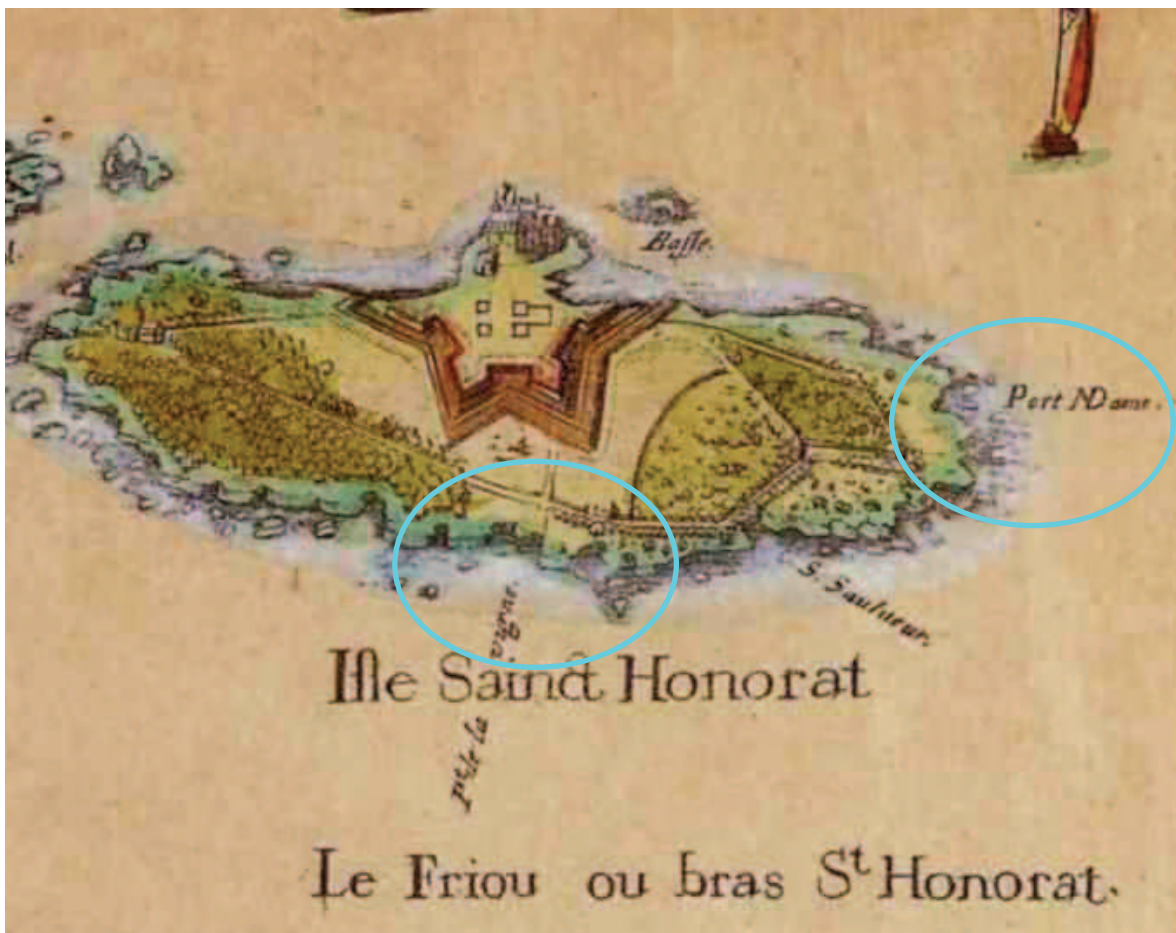
<sup>1</sup> Frioul : bras de mer entre l'île de Sainte-Marguerite et l'île Saint-Honorat.





**1613 • Chronologia Lerinensis**  
AM Cannes - copie BH831\_foLII © B. N.-Plon

Extraite de la "*Véritable représentation de l'île sacrée de Lérins*", figurant dans l'ouvrage de Vincent Barralis, "*Chronologia Lerinensis*" et reprise dans celui intitulé le *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, publié en 1883, cette image indique à proximité d'une petite construction, que l'on soupçonne être la première chapelle St-Michel, une barque dans une crique.



1634 • Description du cap de la croix, îles Ste-Marguerite et St-Honorat par C. Tassin  
Musées de Cannes - Inv. 2006.0.357

Le géographe-cartographe Tassin a observé sur l'île de Saint-Honorat deux ports qu'il nomme "Port notre-Dame" à l'ouest, et "port de la Vigne" au nord. De la fortification bastionnée part un chemin en direction du Port de la Vigne et l'on observe non loin du port la chapelle Saint-Michel.



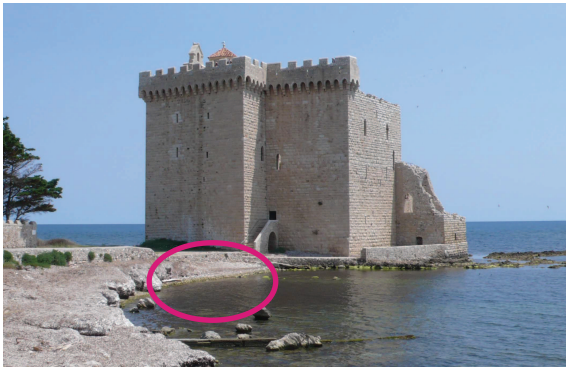


**1634 • Description du cap de la Croix isles Ste Marguerite et St Honorat (Tassin)**

BNF • GE DD-2987 (1425) (source Gallica)

Sur cette vue à vol d'oiseau, le chemin allant de la crique au monastère est clairement indiqué et ne laisse aucun doute quant aux liens forts que les deux ensembles entretenaient.

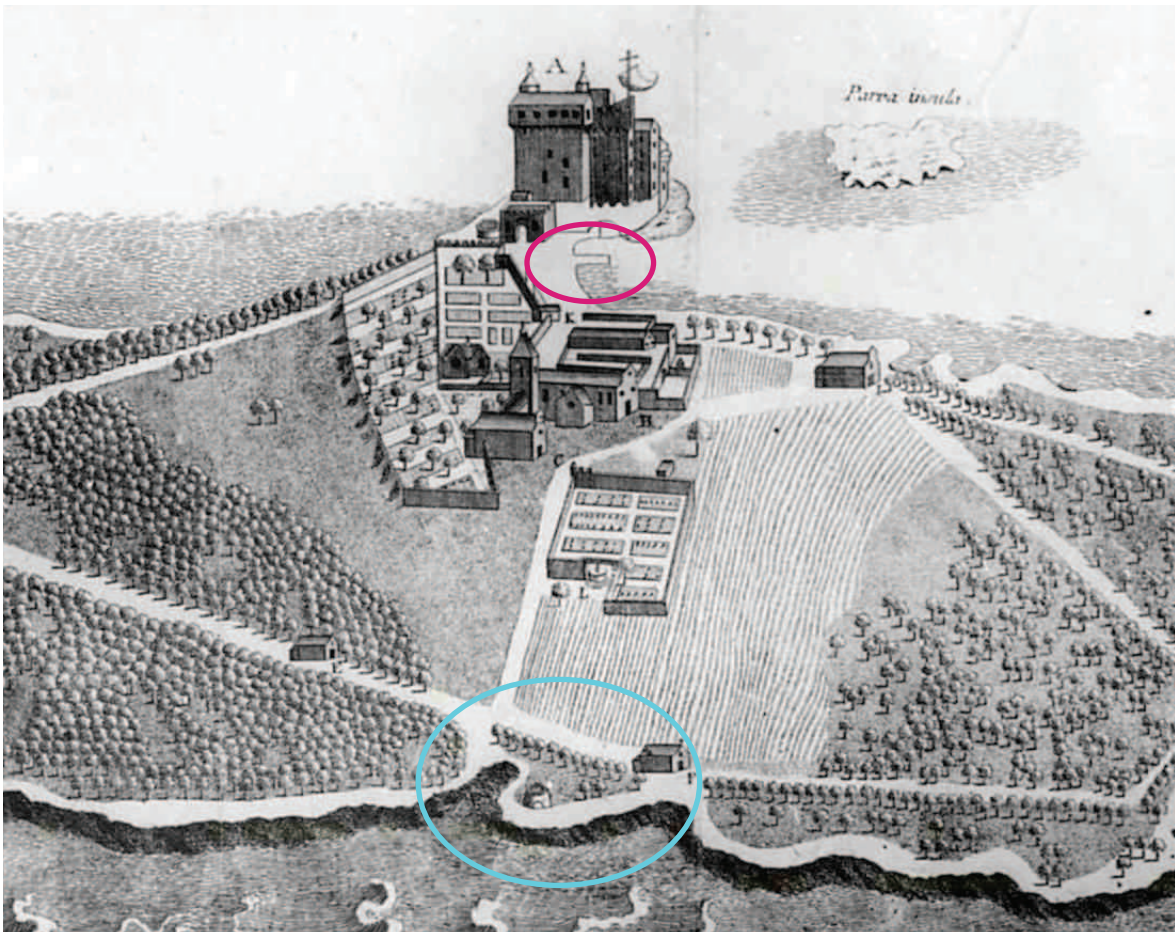




2018 • Le quai a disparu (© Pribetich)



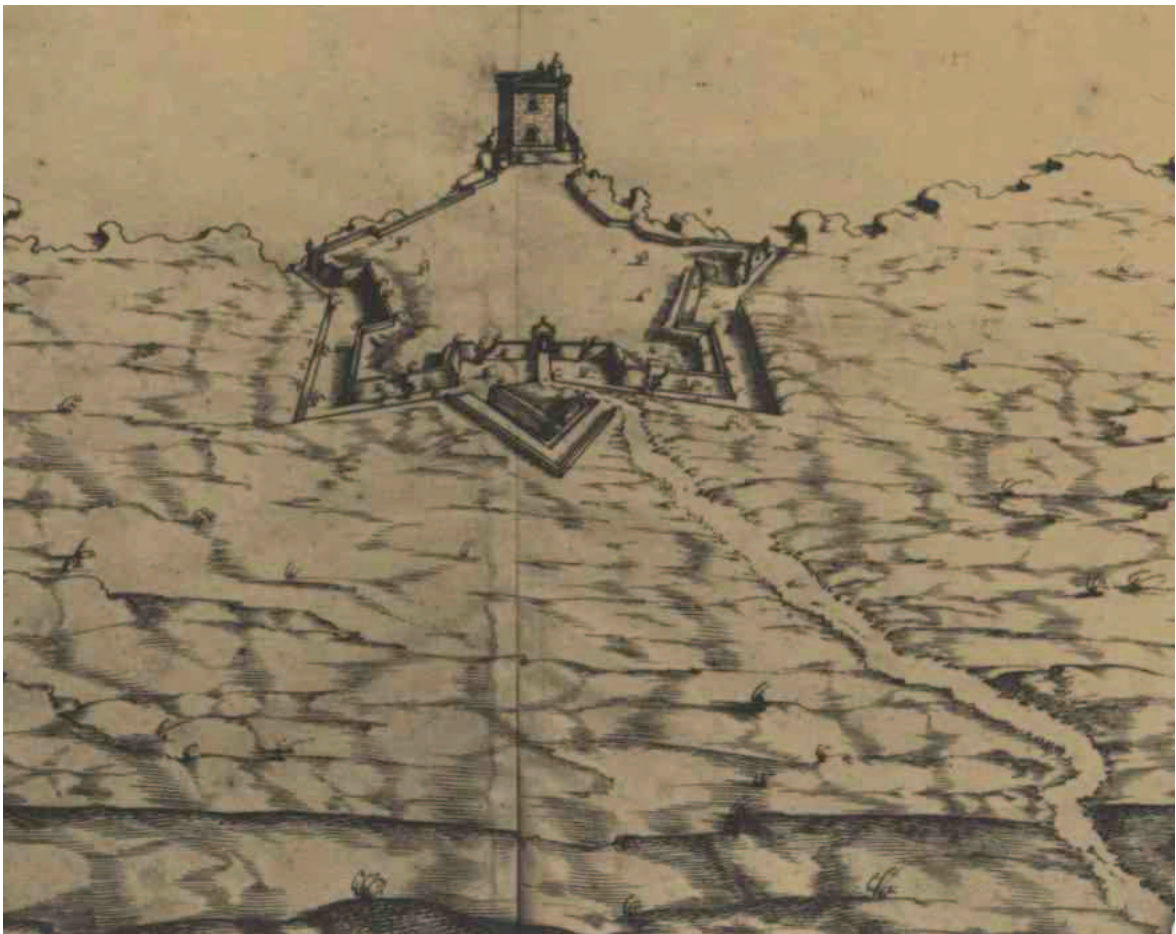
2018 • Traces dans l'eau du quai (© Pribetich)



≈ 1635 • *Insula S. Honorati Lerinensis*, gravure

AM Cannes - 3Fi19 © BNF Paris, reproduction photo. Baconnet

Extraite de "*Carte de l'île Saint-Honorat par Don Ludovicus de Maynier, monachus lerinensis*", cette carte est gravée par Daret en 1635. Elle illustre et détaille les constructions et aménagements de l'île, dont la chapelle St-Michel qui permet de localiser, dans l'une des criques voisines, le point de débarquement des bateaux et le chemin nord-sud qui y conduit. Notons également, au pied de la tour, un quai dont on retrouve la trace dans l'eau à cet emplacement.

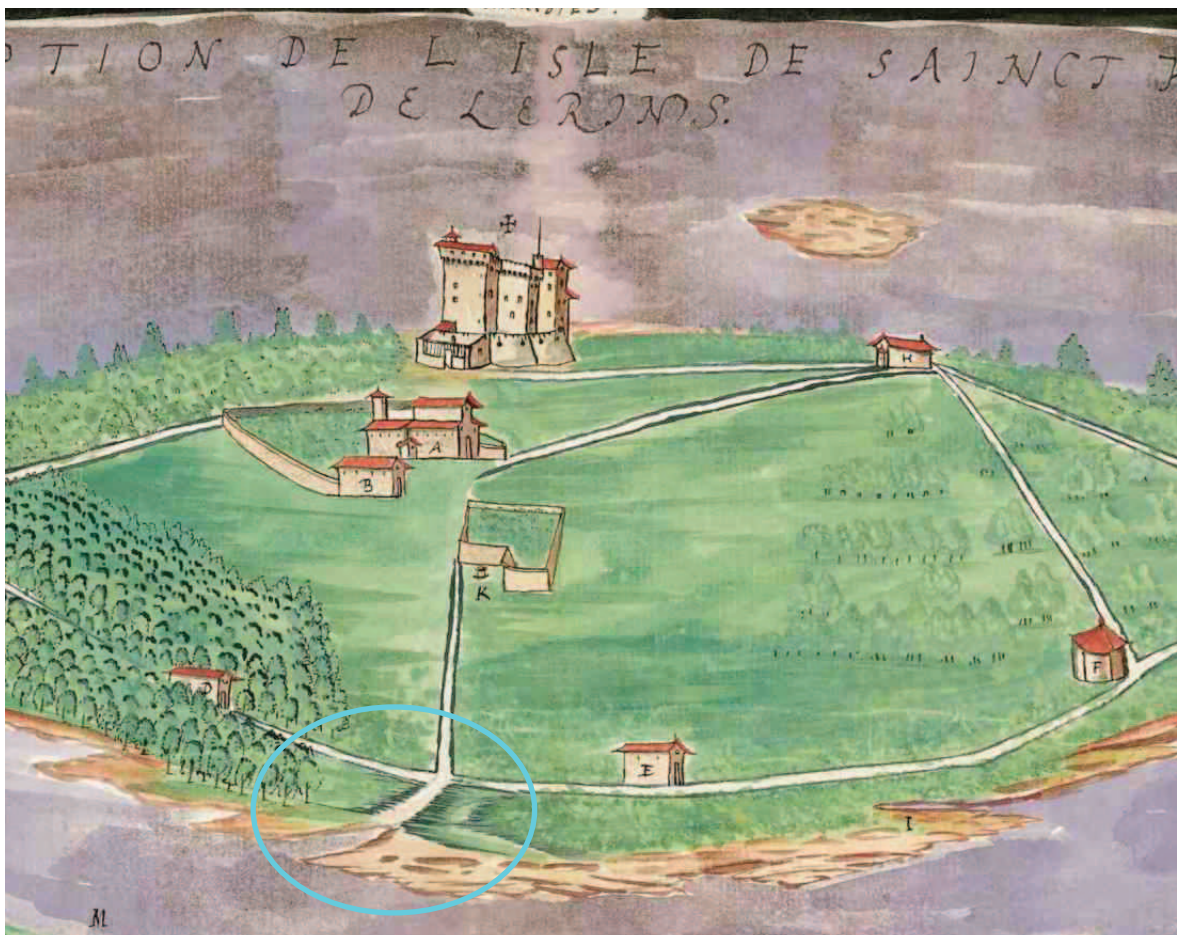


≈1635 • Profil de la tour et forteresse de l'isle saint Honorat

AM Cannes - 8Fi94

La planche est centrée sur la forteresse, mais la configuration de celle-ci et le chemin qui conduit à l'avant-corps défendant l'entrée, se dirige vers le nord, vraisemblablement vers le lieu qui sert de port.



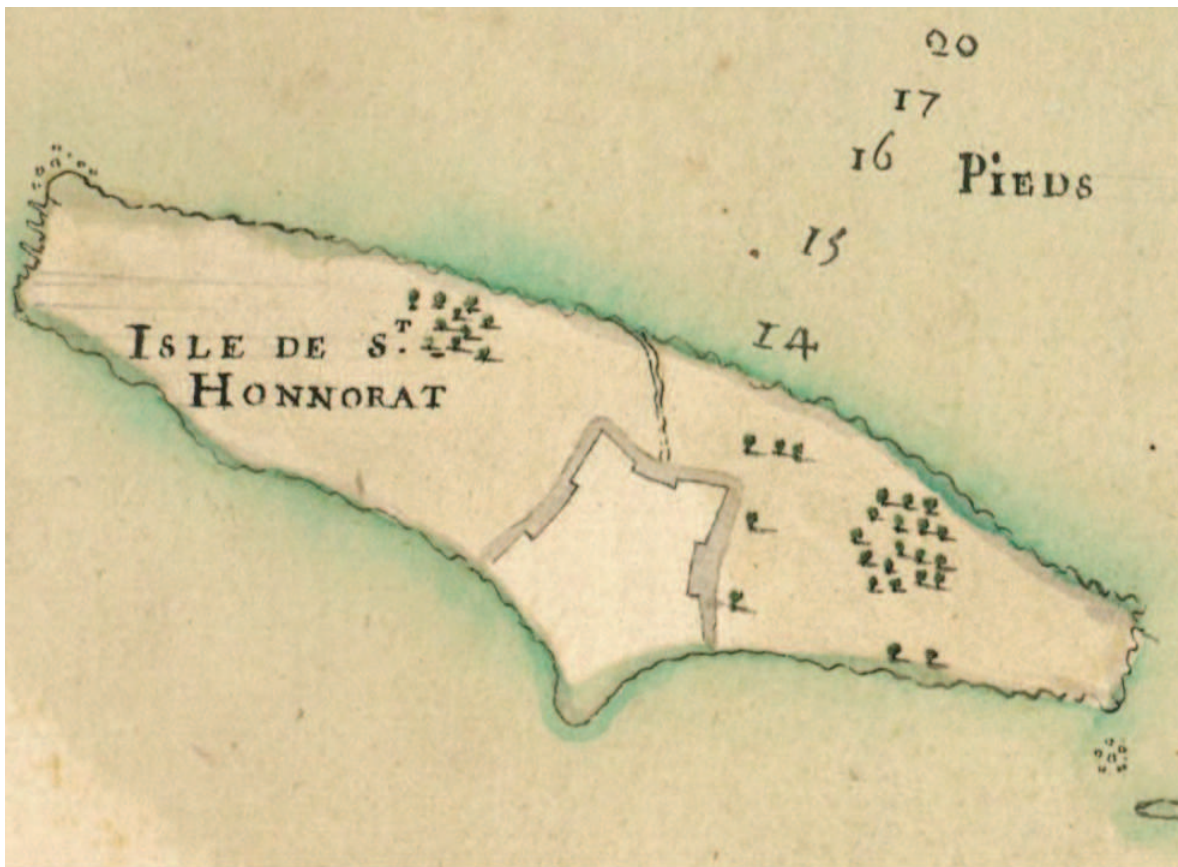


**Fin XVIIe • Description de l'isle de saint honoré de lérins**

Bibliothèque-musée Inguimbertaine Carpentras - Ms 1860 fol.339

Cette carte provient du fonds de Claude-Nicolas de Peiresc (1580-1637) qui a été Conseiller au Parlement de Provence à la fin de sa vie. Elle s'attache à représenter et identifier les constructions de l'île et les chemins qui les desservent. A l'extrémité de celui orienté nord-sud, une anse semble indiquer un lieu de débarquement. Il est situé non loin de la chapelle St-Michel, parfaitement nommée dans la légende.





**1695-1713 • Le Gourian, dessin non identifié**

BNF - Département Estampes et Photographies • EST VA-6(3) (source Gallica)

Lorsque l'objet de la cartographie n'est pas l'île de Saint-Honorat, les éléments les plus significatifs pour l'identifier sont la fortification et le chemin d'accès à la crique.